



LE MERCREDI 4 MAI 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 4 mai 2016, à 20 h, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Martine Caron
Richard Durocher
Sylvain Léger
Anik Morin

Marc-Olivier Bisson
Charles Côté
Cécile Gauthier
Raymond Ménard
Dany Ouellet

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand
Sylvain Tremblay

Stéphane Mongeon

Absence

Daniel Cooke

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président de la CSCV et nouvelles de la FCSQ

- . Plusieurs élèves ont été honorés lors du Gala mérite de l'ADÉOQ, tenu le 28 avril dernier à l'école du Ruisseau.
- . Ordre du mérite scolaire en Outaouais : cinq commissaires et un commissaire parent ont été honorés lors de cet événement, le 30 avril dernier.
- . Nomination de M. Yvan Gauthier à titre de directeur général par intérim de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Parole aux commissaires

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Souligne que M. Éric Antoine a été honoré d'une médaille de l'Ordre du mérite scolaire.

Monsieur Richard Durocher

- . Témoigne de sa récente expérience à titre de chauffeur d'autobus pour des élèves handicapés. Souligne la qualité du travail des intervenants scolaires qui oeuvrent auprès de ces élèves.

Monsieur Raymond Ménard

- . Mentionne que la 2^e édition de la *Grande tournée des écoles* est prévue le 13 mai prochain.
- . Invite la population à participer au recensement canadien.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 104 (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2016



RÉSOLUTION 105 (2015-2016)

Il est proposé par madame la commissaire Martine Caron;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 6 avril 2016 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon :

- . Bilan du comité pour l'année scolaire 2015-2016
- . Site web du comité

Comité consultatif du transport par madame la commissaire Martine Caron :

- . Brigadiers scolaires et corridors de sécurité mis en place par la Ville de Gatineau
- . Rapport d'efficience du transport à la CSCV provenant du ministère de l'Éducation

Carrefour culturel ESTacade par madame la commissaire Martine Caron :

- . Festival du film du Cœur-des-Vallées : félicitations adressées à Mme Julie Bouchard, directrice de l'école St-Jean-de-Brébeuf

Comité relatif aux services éducatifs :

- . Outil de priorisation quant à d'éventuels réinvestissements financiers
- . Classes d'aide pour les élèves ayant des besoins particuliers

Comité de parents par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay :

- . Présentation du Service des ressources éducatives quant aux différents parcours offerts aux élèves du secondaire.

Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées par madame la commissaire Cécile Gauthier :

- . Invitation à participer au tirage de la Fondation

BAIL DE LOCATION D'ESPACE POUR DES ÉLÈVES DU CENTRE LA CITÉ – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 106 (2015-2016)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est à la recherche de locaux pour relocaliser sa clientèle adulte en déficience intellectuelle et motrice;

Attendu que des locaux situés au 121, avenue Lépine, local 101, à Gatineau sont disponibles et correspondent aux besoins de cette clientèle;

Attendu que les termes du bail entre la corporation immobilière GHP Inc. et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées conviennent aux deux parties;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de leur rencontre du 26 avril 2016;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 27 avril et du 4 mai 2016;

Attendu la recommandation de la directrice par intérim de la formation générale des adultes et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le bail à finaliser avec la corporation immobilière GHP Inc. pour une durée de dix (10) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**BAIL CONCERNANT UNE PARCELLE DE TERRAIN D'UN IMMEUBLE MIS À LA DISPOSITION DE
L'ÉCOLE PROVIDENCE / J.-M.-ROBERT, À SAINT-ANDRÉ-AVELLIN – DÉLÉGATION DE
SIGNATURE**

RÉSOLUTION 107 (2015-2016)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a reçu une offre d'achat d'une parcelle du terrain où se situe l'immeuble qui abritait le service de garde de l'école Providence / J.-M.-Robert avant les travaux de réaménagement de l'immeuble Providence;

Attendu que la CSCV souhaite demeurer propriétaire de cette parcelle de terrain tout en étant disposée à louer cette parcelle de terrain sous certaines conditions;

Attendu le projet de bail soumis aux membres du Conseil des commissaires;
Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 27 avril 2016;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Richard Durocher;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau soient, et sont par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le bail de location à intervenir avec monsieur Jean Legris pour la location d'une parcelle de terrain d'un immeuble mis à la disposition de l'école Providence / J.-M.-Robert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES POUR LES ANNÉES
SCOLAIRES 2016-2017 À 2018-2019 – ADOPTION**

RÉSOLUTION 108 (2015-2016)

Attendu les termes de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.I-13.3) qui prévoit que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) doit établir un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

Attendu l'accord de principe du Conseil des commissaires quant au projet de plan triennal déposé lors du comité de travail du 27 janvier 2016 ainsi que la modification apportée lors du comité de travail du 24 février 2016;

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, toutes les municipalités du territoire de la CSCV ont été consultées quant audit projet de plan triennal;

Attendu qu'en vertu des dispositions du 2^e alinéa de l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, la CSCV a consulté le comité de parents quant audit plan triennal;

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres;

Attendu la consultation effectuée auprès des membres du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 20 janvier 2016;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 27 avril et du 4 mai 2016;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 soit adopté tel que déposé.



1857

Chaque année, la commission scolaire, après consultation de toute municipalité ou communauté métropolitaine dont le territoire est entièrement ou partiellement compris dans le sien, établit un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Le plan doit notamment indiquer, pour chaque école et pour chaque centre de formation professionnelle ou d'éducation des adultes, le nom, l'adresse et les locaux mis à sa disposition, l'ordre d'enseignement qui y est dispensé, sa destination autre que pédagogique, sa capacité d'accueil ainsi que les prévisions d'effectifs scolaires pour la durée du plan.

Ce plan est transmis à chaque municipalité ou communauté métropolitaine consultée.

Elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.

Lorsque plus d'un établissement d'enseignement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, la commission scolaire détermine la répartition des locaux ou immeubles ou de leur utilisation entre ces établissements d'enseignement.

Notes importantes

* **Les prévisions d'effectifs constituent des projections** qui sont calculées à partir de la déclaration officielle de clientèle du 30 septembre 2015 de chacune des écoles à laquelle est ajouté le pourcentage annualisé de l'évolution de l'effectif global de la CSCV, sur une période de cinq ans, selon les données prévisionnelles du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) datées du 9 juin 2015. (Voir à ce sujet les tableaux disponibles aux deux dernières pages du présent document.)

¹ Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

À moins d'indications contraires, tous les locaux d'un immeuble sont mis à la disposition de l'école concernée.

LES ÉCOLES

ÉCOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX		DESTINATION		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
773001 École Adrien-Guillaume 69, rue Montfort Chénéville (Québec) J0V 1E0	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	126	128	130
	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2,3		
773002 École Saint-Cœur-de-Marie 27, rue Major Ripon (Québec) J0V 1V0	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	131	133	135
	Capacité d'accueil	7 classes		
	Destination	2,3		
773004 École Providence/J.-M.-Robert Immeuble 1 – Providence 1, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) J0V 1W0	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	Précolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)	Précolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)
	Prévision d'effectif*	206	210	213
	Capacité d'accueil	12 classes		
	Destination	2, 3		
Immeuble 2 – J.-M.-Robert (773005) 6, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) J0V 1W0	Ordre d'enseignement ¹	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte	Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	110	112	113
	Capacité d'accueil	8 classes		
	Destination	2, 5		
Chez Clémence (773003) 3, rue Villeneuve St-André-Avellin (Qc) J0V 1W0	Ordre d'enseignement	N/A	N/A	N/A
	Prévision d'effectif*	N/A	N/A	N/A
	Capacité d'accueil	N/A		
	Destination	6		
773007 École Saint-Michel 240, rue Bonsecours Montebello (Québec) J0V 1L0	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	118	120	122
	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2, 3		
773009	Ordre	Précolaire	Précolaire	Précolaire



ÉCOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
École Saint-Pie-X 183, rue Jeanne-d'Arc Papineauville (Québec) J0V 1R0	d'enseignement	Primaire	Primaire	Primaire
	Prévision d'effectif*	120	122	124
	Capacité d'accueil	7 classes		
	Destination	2, 3		
773010 École secondaire Louis- Joseph- Papineau 378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Secondaire Formation professionnelle	Secondaire Formation professionnelle	Secondaire Formation professionnelle
	Prévision d'effectif*	553	559	565
	Capacité d'accueil	767 élèves		
	Destination	2, 4		
	Utilisation des locaux	Secteurs A, D et E : l'école utilise tous les locaux. Secteur B : l'école utilise tous les locaux sauf le B-313. Secteur C : l'école utilise tout le secteur C à l'exception des locaux suivants : C-100, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154 et C-158. Secteur F : l'école utilise les locaux des 2 ^e et 3 ^e étages ainsi que le local F-117.		
773016 École Sacré-Cœur 75, rue Saint-Jean- Baptiste Plaisance (Québec) J0V 1S0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	80	82	83
	Capacité d'accueil	6 classes		
	Destination	2, 3		
773017 École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins 183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Secondaire Formation générale adulte	Secondaire Formation générale adulte	Secondaire Formation générale adulte
	Prévision d'effectif*	228	231	233
	Capacité d'accueil	203 élèves		
	Destination	2, 5		
	Utilisation des locaux	L'école utilise tous les locaux sauf le local 110.		
773018 École Maria-Goretti 373, rue Victoria Thurso (Québec) J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	244	248	252
	Capacité d'accueil	15 classes		
	Destination	2, 3		
773019 École Saint-Jean-de- Brébeuf 32, chemin de Montréal Est Gatineau (Québec) J8M 1E9	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	254	258	262
	Capacité d'accueil	12 classes		
	Destination	2, 3		
773021 École du Sacré-Cœur 420, rue du Progrès Gatineau (Québec) J8M 1T3	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	414	420	427
	Capacité d'accueil	22 classes		
	Destination	2, 3		
773022 École aux Quatre-Vents 1115, rue de Neuville Gatineau (Québec) J8M 2C7	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	305	310	315
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
773023 École du Ruisseau 175, rue des Samares Gatineau (Québec) J8M 2B4	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	309	314	319
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
773026 École Monseigneur Charbonneau 661, rue Allaire Gatineau (Québec) J8L 2B8	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	167	169	172
	Capacité d'accueil	9 classes		
	Destination	2, 3		
773027 École Saint-Michel 146 b, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K1	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire	Préscolaire Primaire Secondaire
	Prévision d'effectif*	398	404	411
	Capacité d'accueil	24 classes		
	Destination	2, 3		
773028 École Saint-Laurent 402, rue Bélanger Gatineau (Québec) J8L 2M2	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	439	446	453
	Capacité d'accueil	23 classes		
	Destination	2, 3		
773029 École du Boisé 231, rue Dorchester Gatineau (Québec) J8L 1L9	Ordre d'enseignement	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire	Préscolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	322	327	333
	Capacité d'accueil	14 classes		
	Destination	2, 3		
773030 École secondaire Hormidas- Gamelin 580, rue Maclaren Est	Ordre d'enseignement	Secondaire	Secondaire	Secondaire
	Prévision d'effectif*	1370	1384	1399
	Capacité d'accueil	1785 élèves		



ECOLE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2016-2017	2017-2018	2018-2019
Gatineau (Québec) J8L 2W1	Destination	1, 2, 6 L'école utilise le secteur A au complet. Le secteur B au complet sauf : B-001, B-002, B-003, B-004, B-005, B-006, B-007, B-008, B-009, B-010, B-012, B-024, B-025, le B-104, B-104A et B-104B. L'école utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable du CFP, le local B-121. Le secteur C au complet. Les locaux suivants du secteur D : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114. Les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B- D-116 et D-119 sont utilisés par les services centraux de la commission scolaire.		
773033 École de la Montagne 68, rue des Saules Notre-Dame-de-la- Salette (Québec) J0X 2L0	Ordre d'enseignement	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire	Précolaire Primaire
	Prévision d'effectif*	91	93	94
	Capacité d'accueil	10 classes		
	Destination	2, 3		

L'utilisation des locaux mis à la disposition des écoles tient compte des protocoles d'entente et de bail existants.

LES CENTRES

CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
773440 Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre- Seigneurie/ École hôtelière de l'Outaouais Immeuble 1 – Relais de la Lièvre (773030) 584, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle	Formation professionnelle	Formation professionnelle
	Prévision d'effectif**	270	270	270
	Capacité d'accueil	460 élèves		
	Destination	4 Le centre utilise le secteur D au complet sauf : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114, D-115, D-115A, D-116A, D-116B, D-117 et D-119. Le centre utilise le local B-121. Le centre utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable de l'ESHG, les locaux B-114 et B-119.		
Immeuble 2 Seigneurie (773010) 378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle Secondaire	Formation professionnelle Secondaire	Formation professionnelle Secondaire
	Prévision d'effectif**	60	60	60
	Capacité d'accueil	120 élèves		
	Destination	2, 4 Secteur B : le centre utilise le B-313. Secteur C : le centre utilise les locaux suivants : C-100, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154 et C-158. Secteur F : le centre utilise les locaux du 1 ^{er} étage.		
Immeuble 3 – les Serres (773012) 104-A, Allée des Montfortains N. Papineauville (Québec) J0V 1R0	Ordre d'enseignement	Formation professionnelle Formation générale adulte	Formation professionnelle Formation générale adulte	Formation professionnelle Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	15	15	15
	Capacité d'accueil	40 élèves		
	Destination	4, 5		
773370 Centre la Cité Immeuble 1 – la Cité (773020) 50, rue des Servantes Gatineau (Québec) J8M 1C3	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	170	170	170
	Capacité d'accueil	250 élèves		
	Destination	1, 5 Le centre utilise tous les locaux, à l'exception de ceux situés au sous-sol.		
Immeuble 2 – Place 121 (773xyz) 121, chemin Lépine Gatineau (Québec) J8L 4M4	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	45	45	45
	Capacité d'accueil	45 élèves		
	Destination	5		
Immeuble 3 – Sainte- Famille / aux Trois- Chemins (773017) 183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Secondaire	Formation générale adulte Secondaire	Formation générale adulte Secondaire
	Prévision d'effectif**	23	23	23
	Capacité d'accueil	203 élèves		
	Destination	2, 5		



CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
	Utilisation des locaux	Le centre utilise le local 110.		
773380 Centre le Vallon Immeuble 1 – Le Vallon (773010) 104, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) JOV 1R0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte	Formation générale adulte	Formation générale adulte
	Prévision d'effectif**	100	100	100
	Capacité d'accueil	120 élèves		
	Destination	5		
Immeuble 2 – les Serres (773012) 104-A, Allée des Montfortains N. Papineauville (Québec) JOV 1R0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Formation professionnelle	Formation générale adulte Formation professionnelle	Formation générale adulte Formation professionnelle
	Prévision d'effectif**	20	20	20
	Capacité d'accueil	40 élèves		
	Destination	4, 5		
Immeuble 3 – J.-M.-Robert (773005) 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) JOV 1W0	Ordre d'enseignement	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)	Formation générale adulte Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle)
	Prévision d'effectif**	10	10	10
	Capacité d'accueil	228 élèves		
	Destination	2, 5		

*** Pour la formation professionnelle (FP) et la formation générale adulte (FGA), les prévisions d'effectifs sont calculées sur la base d'équivalents temps plein (ETP).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des centres tient compte des protocoles d'entente et de bail existants.

LE CENTRE ADMINISTRATIF

CENTRE NOM / ADRESSE / LOCAUX	DESTINATION			
		2015-2016	2016-2017	2017-2018
Centre administratif (773000) 582, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2	Destination	1 Outre le centre administratif, les services centraux utilisent <ul style="list-style-type: none"> les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B-D-116, D-117 et D-119 de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin. les locaux du sous-sol du Centre la Cité. 		

Légende relative à la destination des immeubles

1	Administration	4	Formation professionnelle
2	Formation générale des jeunes	5	Formation générale adulte
3	Service de garde en milieu scolaire	6	Entreposage

Pourcentage annualisé d'évolution de l'effectif (Primaire)

Année scolaire	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre d'élèves	3769	3889	3991	4001	4043	4072
Évolution en %	N/A	1,61 % (annualisé)				

Pourcentage annualisé d'évolution de l'effectif (Secondaire)

Année scolaire	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nombre d'élèves	2164	2134	2093	2159	2196	2281



Évolution en %	N/A	1,08 % (annualisé)
----------------	-----	--------------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2016-2017 – ADOPTION

RÉSOLUTION 109 (2015-2016)

Attendu les termes des articles 39 et 100 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3) qui prévoit que chaque école et chaque centre est établi par la commission scolaire;

Attendu l'accord de principe du Conseil des commissaires quant au projet d'actes d'établissement 2016-2017 déposé lors du comité de travail du 27 janvier 2016 et modifié lors du comité de travail du 24 février 2016;

Attendu les consultations effectuées auprès des conseils d'établissement des écoles et des centres, du comité de parents et du comité consultatif de gestion en application des articles 79, 96.25, 110.1, 110.13 et 193, 2^e alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., C.I.-13.3);

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 27 avril et du 4 mai 2016;

Attendu les termes de la résolution 108 (2015-2016) ayant pour titre : « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2017 à 2018-2019 – adoption »;

Attendu la recommandation du secrétaire général et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Martine Caron;

QUE les actes d'établissement 2016-2017 soient adoptés tels que déposés.

Loi sur l'instruction publique (articles 39, 100 et 211)

39. *L'école est établie par la commission scolaire.*

L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse, les locaux ou les immeubles mis à la disposition de l'école et l'ordre d'enseignement que celle-ci dispense. Il indique également le cycle ou, exceptionnellement, la partie de cycle de l'ordre d'enseignement concerné et précise si l'école dispense l'éducation préscolaire.

100. *Le centre est établi par la commission scolaire.*

L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse et les locaux ou immeubles mis à la disposition du centre. L'acte indique en outre s'il s'agit d'un centre de formation professionnelle ou d'un centre d'éducation des adultes. [...]

211. *[...] [La commission scolaire] détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et, le cas échéant, de ses centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes et leur délivre un acte d'établissement.*

Lorsque plus d'un établissement d'enseignement est établi dans les mêmes locaux ou immeubles, la commission scolaire détermine la répartition des locaux ou immeubles ou de leur utilisation entre ces établissements d'enseignement.

Notes importantes

¹ Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

À moins d'indication contraire, tous les locaux d'un immeuble sont mis à la disposition de l'école concernée.



LES ÉCOLES

ÉCOLE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
773001 École Adrien-Guillaume	69, rue Montfort Chénéville (Québec) J0V 1E0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773002 École Saint-Cœur-de-Marie	27, rue Major Ripon (Québec) J0V 1V0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773004 École Providence / J.-M.-Robert	Immeuble 1 – Providence 1, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0 Immeuble 2 – J.-M.-Robert 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0 Immeuble 3 – Chez Clémence 3, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Primaire (2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire (1 ^{er} cycle) Formation générale adulte*
773007 École Saint-Michel	240, rue Bonsecours Montebello (Québec) J0V 1L0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773009 École Saint-Pie-X	183, rue Jeanne-d'Arc Papineauville (Québec) J0V 1R0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773010 École secondaire Louis-Joseph-Papineau	378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0 Secteur A : l'école utilise tous les locaux. Secteur B : l'école utilise tous les locaux sauf le B-313. Secteur C : L'école utilise tout le secteur C à l'exception des locaux suivants : C-100, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154 et C-158. Secteur D : l'école utilise tous les locaux. Secteur E : l'école utilise tous les locaux. Secteur F : l'école utilise les locaux des 2 ^e et 3 ^e étages ainsi que le local F-117.	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Formation professionnelle
773016 École Sacré-Cœur	75, rue Saint-Jean-Baptiste Plaisance (Québec) J0V 1S0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773017 École Sainte-Famille / aux Trois-Chemins	183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles) Formation générale adulte*
773018 École Maria-Goretti	373, rue Victoria Thurso (Québec) J0X 3B0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773019 École Saint-Jean-de-Brébeuf	32, chemin de Montréal Est Gatineau (Québec) J8M 1E9	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773021 École du Sacré-Cœur	420, rue du Progrès Gatineau (Québec) J8M 1T3	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773022 École aux Quatre-Vents	1115, rue de Neuville Gatineau (Québec) J8M 2C7	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773023 École du Ruisseau	175, rue des Samares Gatineau (Québec) J8M 2B4	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773026 École Monseigneur Charbonneau	661, rue Allaire Gatineau (Québec) J8L 2B8	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773027 École Saint-Michel	146-b, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 1K1	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles) Secondaire
773028 École Saint-Laurent	402, rue Bélanger Gatineau (Québec) J8L 2M2	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773029 École du Boisé	231, rue Dorchester Gatineau (Québec) J8L 1L9	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)
773030 École secondaire Hormisdas- Gamelin	580, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W1 L'école utilise les locaux suivants : Le secteur A au complet. Le secteur B au complet sauf : B-001, B-002, B-003, B-004, B-005, B-006, B-007, B-008, B-009, B-010, B-012, B-024, B-025, le B-104, B-104A et B-104B. L'école utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable du CFP, le local B-121. Le secteur C au complet. Les locaux suivants du secteur D : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114. Les locaux B-104, B-104A, B-104B, D-115, D-115A, D-115B- D-116 et D-119 sont utilisés par les services centraux de la commission scolaire.	Secondaire (1 ^{er} et 2 ^e cycles)
773033 École de la Montagne	68, rue des Saules Notre-Dame-de-la-Salette (Québec) J0X 2L0	Préscolaire Primaire (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)



* Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des écoles tient compte des protocoles d'entente et de bail existants.

LES CENTRES

CENTRE	LOCAUX OU IMMEUBLES	ORDRE(S) D'ENSEIGNEMENT
773440 Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie / École hôtelière de l'Outaouais	<p>Immeuble 1 – Relais de la Lièvre (773030) 584, rue Maclaren Est Gatineau (Québec) J8L 2W2</p> <p>Le secteur D au complet sauf : D-111, D-111A, D-111B, D-111C, D-114, D-115, D-115A, D-116A, D-116B, D-117 et D-119.</p> <p>Le centre utilise le local B-121. Le centre utilise, à l'occasion et avec l'autorisation préalable de l'ESHG, les locaux B-114 et B-119.</p> <p>Immeuble 2 – Seigneurie (773010) 378, rue Papineau Papineauville (Québec) J0V 1R0</p> <p>Le centre utilise le B-313.</p> <p>Le centre utilise les locaux suivants du secteur C : C-100, C-102, C-104, C-106, C-108, C-113, C-114, C-116, C-122, C-128, C-130, C-146, C-148, C-150, C-152, C-154, C-158.</p> <p>Le centre utilise les locaux suivants du secteur F : F-112, F-113, F-114, F-115, F-117, F-118 et F-120.</p> <p>Immeuble 3 – Les Serres (773012) 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p>	<p>Formation professionnelle</p> <p>Formation professionnelle Secondaire*</p> <p>Formation professionnelle Formation générale adulte*</p>
773370 Centre la Cité	<p>Immeuble 1 – La Cité (773020) 50, rue des Servantes Gatineau (Québec) J8M 1C3</p> <p>Le sous-sol du centre est utilisé par les services centraux de la commission scolaire.</p> <p>Immeuble 2 – Place 121 (773xyz) 121, chemin Lépine Gatineau (Québec) J8L 4M4</p> <p>Immeuble 3 – Sainte-Famille / aux Trois-Chemins (773017) 183, rue Galipeau Thurso (Québec) J0X 3B0</p> <p>Le centre utilise le local 110.</p>	<p>Formation générale adulte</p> <p>Formation générale adulte</p> <p>Formation générale adulte Secondaire*</p>
773380 Centre le Vallon	<p>Immeuble 1 – Le Vallon (773010) 104, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p> <p>Le centre utilise les locaux suivants : B-110, B-111, B-112, B-113, B-114, B-115, B-116, B-118, B-119, B-120, B-122, B-124, B-125, B-126, B-126a, B-126b, E-111, E-113, E-115, E-115a, E-119 et E-121.</p> <p>Le centre utilise le local B-313 de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.</p> <p>Immeuble 2 – Les Serres (773012) 104 A, Allée des Montfortains Nord Papineauville (Québec) J0V 1R0</p> <p>Immeuble 3 – J.-M.-Robert (773005) 6, rue Villeneuve Saint-André-Avellin (Québec) J0V 1W0</p>	<p>Formation générale adulte</p> <p>Formation générale adulte Formation professionnelle*</p> <p>Formation générale adulte Primaire (2^e et 3^e cycles)* Secondaire (1^{er} cycle)*</p>

* Lorsqu'un ordre d'enseignement est surligné en noir, cela signifie que cet ordre est dispensé, dans l'immeuble concerné, en fonction d'un autre acte d'établissement (ex. la FGA dispensée à l'immeuble J.-M.-Robert l'est sous l'acte d'établissement du Centre le Vallon).

L'utilisation des locaux mis à la disposition des centres tient compte des protocoles d'entente et de bail existants.



ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DE L'AIR – ADOPTION

RÉSOLUTION 110 (2015-2016)

Attendu les recommandations du vérificateur général du Québec lors de sa vérification de l'optimisation des ressources de l'automne 2012;

Attendu qu'une de ses recommandations se traduisait par l'élaboration d'une politique en matière de qualité de l'air;

Attendu les discussions et la recommandation du comité consultatif de gestion lors de leur rencontre du 17 février 2016;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leur rencontre du 23 février 2016;

Attendu les consultations effectuées auprès des associations et des syndicats représentant les employés de la CSCV;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 4 mai 2016;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

Que le Conseil des commissaires adopte l'écrit de gestion ayant pour titre : « *Politique relative à la qualité de l'air* », le tout tel que déposé (Réf. Recueil de gestion-5233-08-01).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 111 (2015-2016)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et la municipalité de Papineauville désirent favoriser l'utilisation de certains locaux particuliers pour la clientèle de l'école St-Pie X;

Attendu que les termes du protocole d'entente entre la municipalité et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées conviennent aux deux (2) parties;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de leur rencontre du 26 avril 2016;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente négocié avec la municipalité de Papineauville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, madame la commissaire Cécile Gauthier quitte son siège, il est 20 h 49.



TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PALESTRE, D'UN CORRIDOR ET D'UN ENTREPÔT DU BLOC SPORTIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 112 (2015-2016)

Attendu l'appel d'offres public MMB1230FI01D (Phase 4) pour des travaux de réfection d'une palestre, d'un corridor et d'un entrepôt du bloc sportif de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Defran Inc. 118 222,00 \$
55, Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Entreprises RGMSP Ltée (Parisien Construction) 130 800,00 \$
1977, St-Louis Gatineau (Québec) J8N 4C5

Défi Construction & Fils 135 107,00 \$
64, chemin Industriel L'Ange-Gardien (Québec) J8L 0A9

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Defran Inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MEES dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de leur rencontre du 26 avril 2016;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE le contrat pour les travaux de réfection d'une palestre, d'un corridor et d'un entrepôt à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau soit octroyé à la firme Defran Inc. pour la somme de cent dix-huit mille deux cent vingt-deux dollars (118 222,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la commissaire Cécile Gauthier reprend son siège, il est 20 h 51.

Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, monsieur le commissaire Sylvain Léger quitte son siège, il est 20 h 51.

PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA MRC DE PAPINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT UNE SUBVENTION DE LA TABLE JEUNESSE PAPINEAU POUR L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE / AUX TROIS-CHEMINS, À THURSO – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 113 (2015-2016)

Attendu que des élèves de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins ont mis en place un projet visant à tenir un bal de fin d'année;

Attendu que l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins a demandé, et obtenu, une subvention du *Fonds de développement jeunesse* administré par la Table jeunesse Papineau sous l'égide de la MRC de Papineau;

Attendu que ladite subvention est d'un montant maximum de 1 000 \$;

Attendu les termes du projet de protocole d'entente soumis par la MRC Papineau;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 27 avril 2016;



1866

Attendu la recommandation du directeur de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Charles Côté;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente à intervenir avec la MRC de Papineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Sylvain Léger reprend son siège, il est 20 h 54.

INSCRIPTION AU MODULE clicSÉCUR DE REVENU QUÉBEC – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 114 (2015-2016)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées souhaite se prévaloir de certains services offerts par Revenu Québec ou d'autres ministères par l'entremise de clicSÉCUR;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉS RESTREINTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 115 (2015-2016)

Attendu les termes de la résolution 20 (2015-2016) intitulée « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2015-2016 »;

Attendu l'élection de M. Sylvain Léger et de M. Charles Côté à titre de commissaire des circonscriptions de Buckingham-Centre (8) et de la Rivière-Blanche (4);

Attendu l'intérêt manifesté par MM. Léger et Côté à l'effet de siéger auprès de certains comités restreints;

Il est proposé par madame la commissaire Anik Morin;

QUE monsieur Charles Côté soit nommé membre des comités suivants :

- comité de gouvernance et d'éthique;
- comité relatif aux technologies de l'information et des communications;

QUE monsieur Sylvain Léger soit nommé membre des comités suivants :

- comité de gouvernance et d'éthique;
- comité de vérification – comité des ressources matérielles et financières;
- comité des ressources humaines;
- comité relatif aux ressources éducatives;
- comité relatif aux technologies de l'information et des communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE



RÉSOLUTION 116 (2015-2016)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 8 juin 2016, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 58.

Éric Antoine,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général